



Rapport moral et financier

Exercice 2014

ANDECAM

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM	4
II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM	5
1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2014	
2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux	
3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation	
4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2014	
5. Gestion administrative des contrats	
6. Questions, réclamations et contentieux	
7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2014	
8. Les modifications apportées aux contrats en 2014	
III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR	12
IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2014	14
ANNEXES	16

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le 28 mai, se tient l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Déposants du Crédit Agricole Mutuel - ANDECAM à laquelle vous avez été invités à participer par convocation individuelle. Vous avez adhéré à l'ANDECAM en souscrivant un contrat d'assurance de personne : votre association est l'interlocuteur de l'assureur, notamment lorsqu'il s'agit de faire évoluer le contrat.

Afin de favoriser la participation de tous les adhérents, cette assemblée se tient tantôt à Paris, tantôt dans une région de France. En 2015, l'assemblée générale a lieu à Paris dans les relais de l'Aveyron à Bercy.

En 2014, le marché français de l'assurance vie a connu une progression de 8%, après celle de 6% l'année précédente, confirmant la confiance des Français vis-à-vis de ce type d'épargne. Dans ce contexte, PREDICA, assureur des contrats souscrits par l'ANDECAM maintient une position de leader.

Le conseil d'administration de l'ANDECAM examine attentivement les modifications que l'assureur PREDICA souhaite apporter à ses contrats. Mais il s'enquiert régulièrement auprès de PREDICA de la gestion financière mise en œuvre qui est pilotée autour de trois principes :

- des investissements sécurisés dans des obligations bénéficiant de notations de bonne qualité sans prise de risque excessive,
- une diversification des actifs afin d'accroître le rendement du portefeuille à moyen terme,
- une politique prudente de réserves financières visant à sécuriser le capital et la performance.

Au cours des échanges tenus à la fin de l'année dernière, PREDICA nous a fait part de son choix de baisser les taux moyens servis au titre de l'exercice 2014 afin de renforcer ses réserves compte tenu d'un environnement financier caractérisé par des taux à long terme très bas.

Les ressources de l'association étaient jusqu'à présent constituées d'une contribution pour chaque nouvelle adhésion à un contrat groupe. Des nouvelles modalités de financement vont vous être proposées.

Je souhaite, au nom du conseil d'administration, remercier les adhérents de plus en plus nombreux à assister à notre assemblée générale et à adresser leur coupon-réponse, témoignant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à notre association.

Jean DUCHENE
Président du conseil d'administration

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration de l'ANDECAM qui s'est tenu le 18 mars 2015, sur convocation de son président, Monsieur Jean DUCHENE.
Il est établi pour les adhérents de l'ANDECAM réunis en assemblée générale le 28 mai 2015.

I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2014 : 11 membres

Nom	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Date d'entrée au conseil d'administration
Jean DUCHENE président	Retraité	Ancien directeur général de caisses régionales du Crédit Agricole. Directeur général de Crédit Agricole Titres jusqu'en 2006.	2010
Maurice BAQUIER vice-président	Exploitant agricole retraité	Ancien président de la Caisse régionale de Crédit Agricole Centre France Maire honoraire de Besson Ancien président de l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont Ferrand	1989
Henri PAVIE président d'honneur	Retraité	Directeur général de Caisses régionales de Crédit Agricole jusqu'en juin 2003	1989
Daniel BIGEARD administrateur	Vice-président du Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne	Cadre de direction de la Caisse régionale de Crédit Agricole Champagne Bourgogne jusqu'en 2002	1989
Philippe CORMARY administrateur	Gérant de SCI Secrétaire de l'association AMPER (Gestion d'établissements de santé)	Directeur médical de clinique et d'hôpital public Membre du CROSS Trésorier de l'URML	2007
Richard DANIEL administrateur	Retraité	Notaire Membre de la commission départementale de surendettement	2009
Philippe GAILLOT administrateur	Viticulteur	Ancien président de caisse locale de Crédit Agricole	2008
Daniel GONZALEZ administrateur	Vice-président de l'association GERP ARVIGE	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000 Président du comité de déontologie du Crédit Lyonnais jusqu'en 2002	2004
Chantal GUEDON administrateur	Retraîtée	Cadre de Direction à la Banque de France Conseiller syndical à la Banque de France	2014
Michel LEFRANCOIS administrateur	Directeur général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Alsace Vosges	Directeur de la Direction des régions de France – CACIB	1995
Jean VECCHIERINI de MATRA administrateur	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Administrateur - Directeur général de SOCAPI (compagnie d'assurance vie du CIC) jusqu'en 2002	2004

Les pouvoirs de direction sont exercés par un conseil d'administration composé de 11 administrateurs dont un président parmi lesquels :

- des adhérents de l'ANDECAM (clients du Crédit agricole),
- des experts (professionnels de l'assurance, financiers),
- des membres ou des retraités du Crédit agricole.

Au cours de l'exercice 2014, le conseil d'administration s'est réuni cinq fois les 12 mars, 27 mai, 03 septembre, 5 novembre et 10 décembre 2014.

Ont été au cœur des débats :

1. Les produits :
 - . La négociation des garanties des nouveaux contrats,
 - . Les caractéristiques des supports financiers à intégrer sur les contrats existants,
 - . La qualité des bagages commerciaux tant à destination des assurés que des distributeurs,
 - . La clarté et transparence des documents contractuels,
2. La gestion financière de l'assureur :
 - . La stratégie financière de PREDICA au regard du contexte économique et financier,
 - . La politique de provisionnement et de rémunération des contrats de type « épargne ».

☒ *L'annexe 1 du présent rapport moral et financier récapitule les thèmes évoqués lors de chacune des séances du conseil d'administration qui se sont tenues au cours de l'exercice 2014.*

II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM

1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2014

1.1 Le marché de l'assurance vie en 2014

Le marché de l'assurance vie et capitalisation a enregistré en 2014 une hausse de 8 % des cotisations (128 milliards d'euros). Cette progression est beaucoup plus marquée sur les contrats individuels (+ 9 %) que sur les contrats collectifs (+ 1 %).

En 2014, les versements sur les supports unités de compte (21,3 milliards d'euros) sont en hausse de 27 % tandis que ceux sur les supports euros (106,8 milliards d'euros) sont en progression de 5 % par rapport à 2013. La part des supports unités de compte dans l'ensemble des cotisations est de 17 % (14 % fin 2013).

Le montant des prestations versées en décembre s'élève à 11,7 milliards d'euros, en stabilité par rapport au mois de décembre 2013. Pour l'ensemble de l'année 2014, les prestations (106,8 milliards d'euros) sont en baisse de 1 % par rapport à l'année 2013 et représentent 7,1 % des encours à fin décembre 2014 (7,4 % fin 2013).

Pour l'ensemble de l'année 2014, la collecte nette s'établit à 21,3 milliards d'euros. Elle était de 10,9 milliards d'euros en 2013.

L'encours des contrats d'assurance vie et de capitalisation, estimé à 1 515,0 milliards d'euros à fin décembre 2014, est en progression de 4 % sur un an (+ 59 milliards d'euros).

1.2 La position des bancassureurs

La part de marché des bancassureurs en collecte a atteint 64,8% en 2014, soit une progression d'un point sur un an (63,8 % en 2013).

PREDICA, l'assureur de nos contrats groupe, est l'un des premiers assureurs du marché français.

2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux en 2014

2.1 Les adhésions

A fin 2014, l'ANDECAM compte 4,7 millions d'adhérents.

461 698 adhésions nouvelles à des contrats ANDECAM ont été enregistrées en 2014 dont 454 693 contrats souscrits auprès de PREDICA et 7 005 contrats souscrits auprès de PACIFICA (complémentaire santé Madelin).

Nombre d'adhésions 2014 sur les principaux contrats souscrits auprès de PREDICA

Produits « Epargne - Retraite »	Nombre d'adhésions nouvelles
Predissime 9	131 099
Cap Découverte	107 556
Floriane	60 541
Floriopro	20 989
Espace Liberté 2	8 402

Produits « Prévoyance »	Nombre d'adhésions nouvelles
Garantie obsèques	73 953
Valeur Prévoyance	16 818
Arrêt de travail et Assurance garantie de revenus	8 427
Vers l'Autonomie	5 796
Assurance Dépendance	228

2.2 Les primes versées en 2014

Les primes des contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 10 125 M€ en progression de 4,3 %.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
1 577 M€	8 547 M€ (7 462 M€ / support euros et 1 085 M€ / supports UC)

Pour les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA, les primes versées s'élèvent à 507 M€, dont 377 M€ en prévoyance décès (progression de 7,9 %).

2.3 Les encours sur les contrats d'assurance vie de type « épargne »

Ils représentent 147 187 M€ à la fin de l'année 2014 soit une progression de 3,7 % par rapport à 2013.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
60 881 M€	86 306 M€ (62 486 M€ / support euros et 23 820 M€ / supports UC)

2.4 Les prestations versées (rachats et décès)

Les prestations versées sur les contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 8 116 M€.

Les prestations versées sur les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 157 M€, dont 106 M€ en prévoyance-décès.

3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation

	Frais contractuels sur versements	Frais de gestion par an *
Predissime 9	4,50 %	0,60 % (support euros) 0,85 % (supports en unités de compte)
Floriane	4 %	1,00 % (support euros) 0,96 % (supports en unités de compte)
Cap Découverte	2 %	0,85 % (supports euros et en unités de compte)

* sur l'encours

4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2014

Produit « Epargne » en euros	Taux 2014 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Confluence	1,75 %
Predige	1,75 %
Florige	2,20 %
Prediplus	1,75 %
Prediane	1,45 %
Accordance	2,30 %
Prediagri	2,50 %
PER	1,35 %

Il convient de rappeler qu'une partie de ces contrats bénéficie de taux garantis à 4,50 % ou 3,50 % avant frais de gestion.

Produit Epargne support « euros »	Taux 2014 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Predissime 9	2,10 %
Optalissime	2,10 %
Carissime	1,70 %
Accordance multisupports	2,30 %
Floriane	2,10 % à 2,60 % *
Cap Découverte	1,85 %

* selon le niveau des frais de gestion qui varient en fonction des versements depuis l'adhésion.

La rémunération affectée aux contrats relève d'une décision de l'assureur. Bien entendu, l'ANDECAM examine attentivement les taux servis et en discute avec l'assureur.

PREDICA a tenu à rappeler que les anciens contrats en euros bénéficient encore, sur les versements passés, d'un taux garanti élevé et que, de ce fait, la rémunération moyenne attribuée à ces contrats est supérieure à celle des autres contrats. En outre les assurés ont toujours la possibilité de demander un transfert de ces contrats en application de l'amendement Fourgous.

5. La gestion administrative des contrats

La gestion administrative des contrats est prise en charge par les Caisses régionales de Crédit Agricole mutuel, notamment au travers des postes de travail de leurs conseillers.

6. Questions, réclamations et contentieux

En 2014, l'ANDECAM a reçu directement 246 courriers sur plus de 6,5 millions de contrats et une cinquantaine de courriels adressés directement au président suite à l'envoi de la convocation individuelle pour l'assemblée générale 2014 : la grande majorité de ces demandes concernait la gestion des contrats (changements d'adresse, de RIB, etc...).

Le nombre des contentieux reste faible et constant au regard du portefeuille de contentieux de PREDICA (environ 300 dossiers en gestion et une centaine d'assignations par an). Les motifs de contentieux les plus importants restent les contestations sur le règlement des prestations (91 dossiers), et la remise en cause de la validité du consentement (55 dossiers). Les refus de garantie en prévoyance représentent 35 dossiers en cours.

7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2014

Au cours de l'année 2014, les contrats Assurance Dépendance et Accordance Euro ont été fermés à la commercialisation.

Aucun nouveau contrat souscrit par l'ANDECAM n'a été ouvert à la commercialisation au cours de l'année 2014.

8. Les modifications apportées aux contrats en 2014

Lorsque la modification concerne les adhésions en cours, les adhérents en sont préalablement informés conformément aux dispositions du code des assurances. L'ANDECAM a donné mandat à PREDICA pour communiquer l'information aux adhérents.

Les modifications présentées au conseil d'administration ont porté sur les points suivants :

8.1 Les enrichissements de nouveaux supports

Il s'agit essentiellement de supports dont la commercialisation est limitée dans le temps (supports à fenêtre). L'ANDECAM vérifie les caractéristiques de ces fonds, proposés par PREDICA.

8.1.1 Nouveaux fonds à formule (FAF)

Des émissions classiques d'Unités de Compte Obligataires (UCO) et de Fonds à Formule (FAF), ont été proposées, soit pour tous les marchés, soit pour la seule Clientèle Patrimoniale, avec des supports à capital garanti ou protégé. Ce sont des offres apportant à la fois une réponse aux clients sécuritaires (souhaitant garantir ou protéger leur capital tout en participant au rebond des marchés) et une opportunité de réemploi aux clients détenant des FAF arrivants à échéance.

A ces offres s'ajoutent de nouvelles « petites séries » dédiées aux Banques Privées. Ce sont des fonds construits en fonction des opportunités de marché, apportant une réponse aux clients prêts à prendre des risques pour obtenir de la performance et souhaitant diversifier leur capital.

- Les fonds pour la clientèle Intermédiaire et patrimoniale :

Il s'agit de FAF avec une garantie de capital, hors frais liés au contrat d'assurance vie. Ces fonds sans risque ont été proposés aux contrats Predissime 9, Optalissime, Floriane et Assurance Fonds Opportunité.

- Les fonds pour la clientèle Banque privée :

Ce sont des FAF présentant un risque plus élevé en contrepartie d'un rendement potentiel plus important, qui répondent aux enjeux de la clientèle patrimoniale en matière de diversification. Ces fonds ont été proposés sur les contrats Floriane, Floripro et Espace Liberté 2.

8.1.2 Nouveaux supports obligataires

Des unités de compte obligataires CA Oblig Immo, commercialisées sur 4 périodes, qui offrent un coupon annuel et une rémunération complémentaire assise sur la performance d'un OPCI.

Des unités de compte obligataires CA Oblig Euro Stoxx 50, commercialisées sur 4 périodes, qui offrent une rémunération basée sur la moyenne semestrielle des performances positives de l'EuroStoxx 50, dividendes non réinvestis.

8.1.3 Ajouts de nouveaux supports en unités de compte

☒ *La liste détaillée des nouveaux supports figure en annexe 3 du présent rapport moral et financier.*

8.1.4 Ajout d'un support de type croissance - Eurocroissance :

L'ordonnance du 26 juin 2014 favorisant la contribution de l'assurance vie au financement de l'économie a autorisé les entreprises d'assurance à contracter des engagements donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification.

Ce nouveau support, est adossé à des actifs cantonnés. Il est dénommé Objectif Programmé.

Objectif Programmé est un support personnalisable, le client choisit sa garantie, entre 80% et 100% des sommes nettes investies et sa durée, entre 8 et 40 ans. C'est un support adapté aux engagements à long terme.

L'investissement sur le support se fera :

- soit par un arbitrage au sein du contrat,
- soit par transfert de contrats monosupport euros ou multisupports, qui ne proposent pas ce support vers un contrat comportant le support eurocroissance.

Ce support a été intégré dans les contrats Floriane et Espace Liberté 2 à compter du mois d'octobre 2014.

8.2 Les autres aménagements apportés

8.2.1 Evolution du contrat Predissime 9 :

Dans le contexte conjoncturel défavorable, et au regard du succès de l'opération Predissime 9 40/40, proposant un versement initial à 40 € suivi de versements réguliers à 40 €, le repositionnement de ce contrat est apparu nécessaire, pour en faciliter l'accès au plus grand nombre, en ligne avec ce qui a été fait avec Floriane.

Les seuils de versements (initiaux, réguliers et libres) pour les affaires nouvelles ont été modifiés comme suit :

- versements initiaux avec versements libres : de 750 € à 40 €
- versements initiaux sans versements réguliers : de 750 € à 500 €
- versements libres : de 750 € à 500 €.

Cette baisse des seuils sur versements s'est accompagné d'une baisse des seuils des actes de gestion :

- arbitrage : de 750 € à 500 €
- rachat partiel : de 750 € à 500 €

Ces évolutions ont été appliquées aux nouvelles adhésions à compter de mai 2014.

8.2.2 Evolution du contrat Floriane :

Afin de disposer d'un produit évolutif pour la clientèle à potentiel (clientèle haut de gamme à flux) permettant d'accompagner cette clientèle dans le temps au fur et à mesure de l'augmentation des capitaux confiés, des évolutions ont été apportées au contrat Floriane : création d'une offre Floriane Access, afin de permettre l'accès aux contrats patrimoniaux avec un versement initial à 5 000 € (au lieu de de 40 000 €).

En contrepartie, un investissement minimum de 20% sur des supports en unités de compte est requis et les frais de gestion sur le support euro sont plus importants si la somme des versements effectués sur le contrat est inférieure à 40 000 €.

Dès que l'encours du contrat dépasse les 40 000 €, le client peut demander à bénéficier de la formule Floriane Prémium.

Ces évolutions ont impactées les affaires nouvelles à compter d'octobre 2014.

8.2.3. Modification du contrat Espace Liberté

En réponse à une sollicitation du réseau des Caisses régionales, le seuil d'accessibilité au mode libre a été abaissé à 100K€ au lieu de 120K€, à compter d'octobre 2014.

8.2.4. Evolution des contrats Madelin :

Les évolutions sur Prediagri retraite sont les suivantes:

- révision des âges de souscription (18-68 ans vs 18-65 ans)
- révision de la garantie optionnelle d'exonération des versements réguliers en cas d'incapacité
- versement d'une rente viagère aux bénéficiaires désignés en cas de décès ou à l'adhérent au terme de la phase épargne
- versement d'une rente temporaire d'éducation si le bénéficiaire est mineur, au moment du décès de l'assuré.

Les évolutions sur l'offre Madelin Pro (Accordance Multi-supports et Accordance Euro) sont les suivantes :

- simplification de l'offre avec un unique contrat Accordance Multisupports (MS)
- révision des âges de souscriptions du contrat MS (18-68 ans vs 18-63 ans)
- proposition de plusieurs formules sur Accordance MS (pour le stock et les nouvelles adhésions) : Gestion 100% € - Gestion à horizon automatisée - Gestion libre €/UC
- versement d'une rente temporaire d'éducation (pour le stock et les nouvelles adhésions) à l'identique de Prediagri retraite.

Les nouvelles offres ont été proposées à compter d'avril 2014.

8.2.5. Evolution des contrats Dépendance

Les précisions suivantes ont été apportées dans les notices d'information des contrats Dépendance:

- modification du vocable dans la notice d'information de « Vers l'Autonomie » pour remplacer les termes de « mise en réduction » par « maintien partiel de la garantie », la « réduction » étant un terme dédié à l'Assurance Vie,
- clarification de cette garantie avec des exemples de calcul intégrés pour un âge donné à l'adhésion et selon plusieurs durées de paiement des cotisations (notamment avant et après 8 ans),
- précision que le "maintien partiel de la garantie" est accordé à partir de 8 années de cotisations jusqu'au décès de l'assuré,
- modification de la clause sur le délai de carence / délai d'attente.

Par ailleurs, toute mise en place de la révision tarifaire conduit à faire porter la hausse uniquement aux cotisants. PREDICA souhaite donc intégrer les contrats réduits dans le périmètre de la révision tarifaire pour répondre à la fois au principe d'équité de traitement entre cotisants et non cotisants. L'objectif est que toute variation de tarif entraîne une révision de la garantie « maintien partiel de la garantie ».

Ces évolutions nécessitent une modification du contrat groupe, pour laquelle l'assemblée générale de 2014 a donné délégation au Conseil.

S'agissant du positionnement tarifaire de l'ancienne offre par rapport à la nouvelle, PREDICA a décidé d'appliquer une révision tarifaire sur « Assurance Dépendance », l'augmentation des cotisations du contrat étant plafonnée à 5% annuellement conformément à la notice d'information.

8.2.6. Evolution du contrat Garantie Obsèques :

Evolution du taux technique : le taux d'intérêt technique est un paramètre du tarif et du provisionnement mathématique du produit « Garantie Obsèques ». Ce taux est fixé réglementairement en fonction des mouvements du TME (Taux moyen des emprunts d'Etats calculé sur une base semestrielle). Au 1^{er} janvier 2012, ce taux est passé de 2% à 1,75%. Ce taux est appliqué sur les contrats depuis le 12 novembre 2012. Ce taux a été abaissé à 1,50%, puis à 1,25%. Ce nouveau taux de 1,25% a été intégré au tarif le 2 avril 2014 pour les nouveaux contrats.

8.2.7. Taux intercalaires :

Il s'agit d'un projet d'harmonisation des contrats multi-supports de PREDICA en matière de politique de taux intercalaire. Les taux intercalaires sont des taux qui permettent de valoriser le contrat en cas de rachat ou de décès en cours d'année, c'est-à-dire avant le 31 décembre, date de l'attribution des PAB. Il existe actuellement des Taux Minimum Annuel (TMA) et des Taux de Sortie Anticipée (TSA).

L'objectif est d'enrayer la baisse de ces taux actuellement fixés à un niveau très bas, parce qu'ils portent sur un engagement d'un an et qu'ils sont fixés à la fin de l'année précédant leur application.

Pour ce faire, les TMA et les TSA actuels ont été remplacés par un TSA révisable en cours d'année afin de donner la possibilité à l'assureur de pouvoir s'adapter rapidement aux conditions extérieures, de fixer des taux en cas de sortie différents selon les contrats et peut-être selon les événements (rachat, terme, décès ...).

Par ailleurs, certains contrats multisupports bénéficient, pour le fonds euros, d'un taux technique égal au taux des frais de gestion sur encours. Ces taux risquent de ne plus pouvoir être proposés du fait de la baisse des taux et de ses conséquences en termes de limites réglementaires. PREDICA a donc proposé une modification de l'engagement de la compagnie en la reformulant en une garantie que les valeurs de rachat ne seront pas affectées par les frais de gestion du contrat.

Deux évolutions sont apportées à ces contrats :

- Sur les adhésions en cours qui bénéficient d'un taux technique égal au frais de gestion, cette garantie est remplacée par une garantie de valeur de rachat qui consiste à s'engager à ce que les frais de gestion ne soient pas prélevés si la PAB est insuffisante à les couvrir. Seuls les contrats avec taux technique égal au taux des frais de gestion sont concernés.
- Sur toutes les nouvelles adhésions de ces contrats multisupports, PREDICA délivre désormais une garantie des investissements nets pendant les 10 premières années du contrat. Cette garantie permet à l'assuré d'être certain que la valeur de rachat du contrat ne baissera jamais du fait du prélèvement des frais de gestion et ce même si la PAB versée était nulle pendant 10 ans.

Sur la valorisation post mortem, la réglementation oblige à valoriser les fonds après le décès. A ce jour, le taux de revalorisation est fixé par rapport aux TMA/TSA qui disparaissent. Pour prendre en compte la réforme des TMA en TSA fixés quotidiennement, la valorisation des capitaux décès non réglés est désormais fixée sur la base du TSA moyen servi dans l'année.

III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR

☒ Pour une meilleure compréhension des termes utilisés ci-après, vous pouvez vous reporter au glossaire figurant en annexe 4 du présent rapport moral et financier.

1. Répartition des placements

1.1 Portefeuille obligataire

En 2014, 12,7 Md€ ont été investis en obligations à taux fixe au titre des flux nouveaux. Le taux moyen des nouveaux flux d'investissements s'est élevé à 2,11%, en retrait par rapport aux années précédentes et par rapport au taux moyen du portefeuille obligataire à taux fixe. La maturité moyenne de ces investissements s'est établie à 10 ans.

La ventilation de ces investissements est la suivante : 58% d'obligations Crédit (dont 13% notées AA, 53% notées A, 31% notées BBB et 2% non notées), 37% d'obligations d'Etats (France uniquement) et 5% d'obligations d'agences et supranationaux.

Les investissements ont été réalisés sur les obligations crédit « *Investment Grade* » afin de profiter des *spreads* de crédit certes moins élevés que les deux années précédentes mais encore attractifs historiquement.

Par ailleurs des arbitrages obligataires ont eu lieu au titre de la gestion des risques de crédit spécifiques, et ont porté sur un montant de plus de 9 Md€ d'obligations. Ces cessions ont été réinvesties au taux moyen de 2,47% sur 12 ans. Le taux moyen global des investissements obligataires totaux, soit 24,6 Md€, s'est ainsi établi à 2,29% sur une maturité de 11,2 ans.

Il n'y a pas eu d'investissements sur des obligations indexées sur l'inflation en 2014, du fait du peu d'attractivité de ces obligations tant pour les OATi (niveaux de taux réels trop faibles) que pour les émissions indexées CMS (courbe des taux très pentue), ni sur des obligations à taux variable.

1.2 Portefeuille actions

Le portefeuille actions a été géré de manière dynamique sur l'année 2014, en effet on note un renforcement des expositions actions des pays développés (+1,7 Md€), principalement les actions européennes qui avaient nettement sous-performé les autres marchés actions les deux années précédentes. A noter un investissement significatif (0,3 Md€) dans Générale de Santé.

Les rotations du portefeuille ont porté sur un montant total de plus de 5,7 Md€, permettant de dégager des plus-values de plus de 148 M€.

La part des actions représente 6,1% en valeur de marché du portefeuille de placements du canton Crédit Agricole au 31 décembre 2014.

1.3 Diversification des investissements

La politique d'accroissement de la part des autres actifs de diversification, moins liquides mais à rendement récurrent a été poursuivie et a porté sur des investissements en immobilier pour 2,4 Md€ (actions foncières, Campus SFR, Campus Carrefour et galeries commerciales KART), pour 0,4 Md€ sur le *Private Equity* et l'Infrastructure et pour 0,1 Md€ en obligations convertibles.

A fin 2014, les placements immobiliers représentent 5,6% (en valeur de marché) du portefeuille de placements du canton Crédit Agricole et le *Private Equity* et l'Infrastructure représente 1,7%, tout comme la Gestion Alternative.

Des plus-values ont été réalisées sur ces actifs (*Private Equity* et Immobilier) pour un montant légèrement supérieur à 52 M€.

2. Les contrats en unités de compte (UC)

Dans un contexte de marché financier volatile, (l'indice CAC 40 hors dividendes, a terminé l'année en baisse de 0.54%), l'encours total des placements pour les Caisses régionales, en représentation des contrats en unités de compte, approche 26 Md€ fin 2014 contre 25 Md€ fin 2013, avec une collecte brute proche de 1,2 Md€.

La part des UC dans le total des encours épargne est en légère progression à 16,0 % fin 2014. La collecte en UC porte essentiellement sur les supports à fenêtre qui comportent une garantie à échéance (obligations Casa et fonds à formules). Toutefois, la mise en avant d'une gamme resserrée avec le FCP Amundi Patrimoine et l'OPCI Opcimmo, ainsi que le déploiement du mandat d'arbitrage et de la gestion conseillée sur les contrats haut de gamme ont permis de développer significativement la collecte sur les fonds ouverts.

Par ailleurs, les encours sur les contrats UC ont bénéficié des transferts Fourgous vers les contrats multisupports. Les volumes d'opérations de transferts Fourgous ont atteint en 2014, 865 M€ pour ce qui concerne les Caisses régionales, avec environ 24 % réalloués sur des supports en UC.

3. Une gestion actif-passif axée sur l'évaluation et la maîtrise des risques

La gestion financière de la compagnie s'appuie sur un dispositif de limites en termes de risques pour cette gestion qui fait l'objet d'une validation à la fois par les instances de la compagnie et celles du groupe CA. Ces limites concernent notamment les risques de contrepartie et les risques de marché (risque de taux, risque actions, risque de liquidité) auxquels est confrontée la compagnie.

La gestion des risques de marché est effectuée au moyen de la gestion actif-passif dont l'objectif est de veiller aux équilibres financiers et bilanciaux de la compagnie d'assurances afin :

- de garantir le respect des engagements pris envers les assurés,
- d'optimiser la gestion des fonds propres,
- de maintenir de façon dynamique une rentabilité sur la durée.

Pour ce faire, la gestion actif-passif s'appuie sur un modèle interne avec lequel des *stress scénarios* sont simulés.

4. Le taux de rendement moyen des actifs

Le taux de rendement moyen des actifs (i.e. TRMA) subit le niveau très bas des taux obligataires sur les réinvestissements. Sur l'année 2014, il s'établit en baisse de 20 bps par rapport à l'année précédente, évolution qui tient compte à la fois des plus-values réalisées sur les actifs de diversification et de la baisse tendancielle du rendement des actifs obligataires. Le taux de rendement des seuls actifs obligataire à taux fixe est lui en baisse de 22 bps sur un an. L'amélioration du rendement des actifs a permis notamment de doter la PPE en 2014.

5. Perspectives

Pour les produits de taux, la politique de placements 2015 prévoit de privilégier, au sein des investissements obligataires, les investissements sur les obligations d'entreprises à taux fixe de qualité de crédit «*Investment Grade*» (ou son équivalent en notation interne), afin de bénéficier des *spreads de crédit* encore attractifs historiquement, même s'ils se sont réduits, et de poursuivre la politique initiée au 2^{ème} semestre 2012 d'investissements obligataires en actifs non notés, qui contribuent au financement de l'économie française.

S'agissant des actifs de diversification, les perspectives de rendement à moyen terme sont supérieures à celles des actifs obligataires. Les investissements dans ce type d'actifs seront privilégiés, dans les limites (de Risque et de Gestion Actif/Passif) fixées pour ces classes d'actifs.

IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2014

1. Indemnités allouées aux administrateurs

L'assemblée générale du 5 juin 2007 a fixé les indemnités allouées aux administrateurs en raison du temps passé pour participation effective aux réunions du conseil d'administration de la façon suivante :

- une indemnité de 150 euros par administrateur et par réunion,
- une indemnité de 300 euros pour le président par réunion.

En 2014, les indemnités versées aux administrateurs s'élèvent à 7 650 euros au total.

2. Produits et charges 2014

Produits 2014 = 62 947,80 euros

Ressources 2014 = 15 centimes X nombre d'adhésions nouvelles en 2013 + intérêts
= (0,15 X 419 652) + 4,86 euros
= 62 947,80 euros + 4,86 euros

= 62 952,40 euros
(NB : Ressources 2013 = 51 743,69 euros)

Charges 2014 = 92 369,56 euros

	2013	2014
Frais de tenue de compte et intérêts	901,34	1 388,98
Frais d'assurance	14 378,35	14 378,80
Site internet de l'association	1 109,89	1 113,60
Frais de déplacements / Missions	6 527,87	8 626,95
Indemnités de présence	6 450,00	7 650
Organisation AG	15 982,17	24 415,06
Travaux administratifs (jur. /compta, ...)	37 418,44	34 796,17
Fourniture Bureau	360,00	0
Total dépenses	83 128,06	92 369,56

Les dépenses, d'un montant de 92 341,84 euros sont en augmentation d'environ 11% par rapport à 2013 (83 128,06 euros).

Cette évolution est due essentiellement à une augmentation :

- des frais de réception liés à l'organisation de l'assemblée générale (réservation des salles et cocktail) qui passent de 15 982,17 euros à 24 412,06 euros,
- des frais de transport et de missions qui passent 6 527,87 euros à 8 626,95 euros,
- du montant des indemnités de présence qui passe de 6 450 euros à 7 650 euros,
- des frais de tenue de compte bancaire qui passent de 901,34 euros à 1 388,98 euros.

Les autres postes sont stables à l'exception des frais de maintenance du site internet dont le contrat a été résilié en 2014.

3. Résultat de l'exercice 2014 :

Le résultat de l'exercice est une perte de 29 K€.

62 952,40 (ressources) – 92 369,56 (dépenses) = - 29 416,90 euros

Elle devra être affectée sur le report à nouveau inscrit au 31.12.2014 de 32 227,30 euros (restera pour 2015 : 2 810,40 euros).

Suite aux pertes constatées sur les exercices précédents, la cotisation a été portée en 2014 à 20 centimes par nouvelle adhésion enregistrée en 2014, mais ce montant s'est avéré insuffisant compte tenu de la baisse du nombre d'affaires nouvelles, les souscriptions portant sur des contrats de faible montant étant désormais sensiblement moins nombreuses.

C'est pourquoi il est demandé à l'Assemblée Générale d'asseoir désormais la cotisation sur le nombre d'adhésions en cours afin de mettre en place un financement plus pérenne et plus régulier.

4. Compte de résultat et bilan 2014

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe 2.

ANNEXE 1

Synthèse de l'activité du conseil d'administration au cours de l'exercice 2014

Date	12 mars 2014	27 mai 2014	3 septembre 2014	5 novembre 2014	10 décembre 2014
Nombre de membres présents	10/11	12/12	10/12	6/11	10/11
Evolution du conseil d'administration	aucune	Présentation du nouvel administrateur	aucune	Démission d'un administrateur	aucune
Bilan Point activité	Activité à fin décembre 2013	Activité à fin avril 2014	Activité à fin juin 2014	-	Activité à fin octobre 2014
Actualité réglementaire Environnement économique Politique financière	-	-	-	-	-
Ajouts supports	<p><u>Validation de FAF /supports obligataires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - UCO Obligation CA Oblig Immo - UCO Obligation CAsa - UCO Obligation CAsa taux fixe - Acticcia Vie 2 - Trianance 6 <p><u>Ajout 7 supports spécifiques sur mandat Floriane</u> (22 avril 2014)</p> <p><u>Ajout 11 supports en gestion libre sur Floriane et Espace Liberté 2</u> (22 avril 2014)</p>	<p><u>Ajout 18 supports spécifiques sur mandat Floriane et Espace Liberté 2</u> (20 juillet 2014)</p>	<p><u>Ajout 2 supports spécifiques sur mandat Floriane et Espace Liberté 2</u> (21 octobre 2014)</p> <p><u>Ajout 3 supports en gestion libre sur Floriane et Espace Liberté 2</u> (21 octobre 2014)</p> <p><u>Ajout du support « Objectif programmé » (eurocroissance) dans Floriane et Espace Liberté 2</u> (octobre 2014)</p>	<p><u>Validation de support obligataire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Titres subordonnées à taux fixe émis par CAsa (abandon) 	<p><u>Validation de FAF /supports obligataires</u> (commercialisation prévue sur 2015)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acticcia Vie - Acticcia Vie 90 - Trianance - Autocall 3 ans - UCO Obligation CA Oblig Immo - UCO Obligation CAsa Oblig Euro Stoxx - UCO Obligation CAsa « CA Oblig Subordonné Taux Fixe » <p><u>Ajout 2 supports spécifiques sur mandat Floriane et Espace Liberté 2</u> (20 février 2015)</p> <p><u>Ajout 1 support en gestion libre sur Espace Liberté 2</u> (20 février 2015)</p>
Adaptation des produits	<p><u>Evolution</u> du contrat Predissime 9</p> <p><u>Evolution</u> de l'offre dépendance</p> <p><u>Evolution</u> du taux technique sur les garanties obsèques</p> <p><u>Présentation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Support Euro Croissance - Taux intercalaires 	<p><u>Présentation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Support Euro Croissance - Taux intercalaires 	<p><u>Evolution</u> des taux intercalaires</p> <p><u>Evolution</u> des tarifs des contrats prévoyance</p> <p><u>Evolution</u> des contrats Madelin Pro et Agri</p> <p><u>Evolution</u> des contrats Espace Liberté 2, Predissime 9, Confluence et Confluence PEP</p>		<p><u>Evolution</u> des taux intercalaires (suite)</p> <p><u>Evolution</u> de l'offre Dépendance</p> <p><u>Evolution</u> de la Garantie Obsèques</p>
Souscription nouveau contrat	<p><u>Souscription</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle Offre Santé Madelin (assureur PACIFICA) 				
Vie sociale de l'association	<p>Arrêté des comptes 2013</p> <p>Examen rapport moral et financier ex 2013 et du projet de résolution</p> <p>Examen d'une candidature au poste d'administrateur</p> <p>Présentation du projet de modification des Statuts</p>	<p>Debriefing de l'assemblée générale 2014</p>	<p>Validation du lieu de l'assemblée générale 2015</p> <p>Projet de convocation à l'assemblée générale 2015</p> <p>Présentation du projet de modification du Règlement Intérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet de modification du Règlement Intérieur 	<p>Modification du Règlement Intérieur</p> <p>Examen du projet de résolution présenté à l'assemblée générale 2015</p>

<p style="text-align: center;">Autres</p>	<p><u>Taux de PAB 2013</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse comparative des taux servis sur la place - Présentation des taux servis par PREDICA <p>Consultation du site sur l'année 2013.</p>		<p>Consultation du site sur le 1^{er} semestre 2014</p>	<p>Calendrier 2015</p> <p>Consultation du site sur le 3^{ème} trimestre 2014</p>	<p>Perspectives de taux rémunération pour 2014</p> <p>Calendrier 2015 (<i>définif</i>)</p> <p>Ouverture d'un nouveau compte bancaire</p> <p>Actualisation du site internet</p>
--	---	--	---	--	--

ANNEXE 2

ANDECAM - Bilan
Situation au 31 DECEMBRE 2014

Actif	N	N-1	Passif	N	N-1
Actif immobilisé			Capitaux propres		
Capital souscrit non appelé	-	-	Capital	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Frais établissement	-	-	Ecarts de réévaluation	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	Ecarts d'équivalence	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	Réserves	-	-
Fonds commercial	-	-	Réserves légales	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	Réserves réglementés	-	-
Avances et acomptes	-	-	Autres	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	Report à nouveau	32 227,30	63 611,67
Terrains	-	-	Résultat de l'exercice (+ ou -)	- 29 416,90	- 31 384,37
Constructions	-	-	Subvention d'investissement	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	Provisions réglementées	-	-
Autres immobilisations corporelles en cours	-	-	Total (1)	2 810,40	32 227,30
Immobilisations corporelles en cours	-	-	Autres fonds propres		
Avances et acomptes	-	-	Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Immobilisations financières	-	-	Avances conditionnées	-	-
Participations	-	-	Autres	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	Total (1bis)	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	Provisions pour risques et charges		
Autres titres immobilisés	-	-	Provisions pour risques	-	-
Prêts	-	-	Provisions pour charges	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	Total (2)	-	-
Total (1)	-	-	Dettes		
Actif circulant			Emprunts obligataires convertibles	-	-
Stocks et en-cours	-	-	Autres emprunts obligataires	-	-
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
En-cours de production de biens	-	-	Emprunts et dettes financières divers	-	-
En-cours de production de services	-	-	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Marchandises	-	-	Dettes fiscales et sociales	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	11 137,35	6 324,87	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Créances	1 035,60	0,42	Autres dettes diverses	35 006,92	37 665,12
Créances clients et comptes rattachés	-	-		-	-
Autres créances	1 035,60	0,42		-	-
Capital souscrit - appelé non versé	-	-		-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-		-	-
Actions propres	-	-		-	-
Autres titres	-	-		-	-
Instruments de trésorerie	-	-		-	-
Disponibilités	25 644,37	63 567,13		-	-
Comptes de régularisation actif			Comptes de régularisation passif		
Charges constatées d'avance	-	-	Produits constatés d'avance	-	-
Total (2)	37 817,32	69 892,42	Total (3)	35 006,92	37 665,12
Charges à répartir sur plusieurs exercices (3)	-	-		-	-
Primes de remboursements des obligations (4)	-	-		-	-
Ecarts de conversion actif (5)	-	-	Ecarts de conversion passif (4)	-	-
Total général (1+2+3+4+5)	37 817,32	69 892,42	Total général (1+2+3+4)	37 817,32	69 892,42

ANDECAM - Compte de résultat
Situation au 31 DECEMBRE 2014

Charges	N	N-1	Produits	N	N-1
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats de marchandises	-	-	Ventes de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-	Production vendue de biens et services	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-	Sous-total A: Montant net du chiffre d'affaires	-	-
Variation de stocks	-	-	Production stockée	-	-
Autres achats et charges externes	84 691,84	76 678,06	Production immobilisée	-	-
Impôts taxes et versements assimilés	-	-	Subventions d'exploitation	-	-
Salaires et traitements	-	-	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	-	-
Charges sociales	-	-	Autres produits	62 947,80	51 743,16
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	Sous-total B	62 947,80	51 743,16
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-	Total (1): A+B	62 947,80	51 743,16
Dotations aux provisions sur actifs circulant	-	-	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (2)	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	Produits financiers	-	-
Autres charges	7 650,00	6 450,00	De participations	-	-
Total (1)	92 341,84	83 128,06	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (2)	-	-	Autres intérêts et produits assimilés	4,86	0,53
Charges financières	-	-	Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	Différences positives de change	-	-
Intérêts et charges assimilées	27,72	-	Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Différences négatives de change	-	-	Total (3)	4,86	0,53
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	Produits exceptionnels	-	-
Total (3)	27,72	-	Sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	Sur opérations en capital	-	-
Sur opérations de gestion	-	-	Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Sur opérations en capital	-	-	Total (4)	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-			
Total (4)	-	-			
Participations des salariés aux fruits de l'expansion (5)	-	-			
Impôts sur les bénéfices (6)	-	-			
Total des charges (1+2+3+4+5+6)	92 369,56	83 128,06	Total des produits (1+2+3+4)	62 952,66	51 743,69
Solde créditeur : Bénéfice	-	-	Solde débiteur : Perte	29 416,90	31 384,37
Total général	92 369,56	83 128,06	Total général	92 369,56	83 128,06

ANNEXE 3

LISTE DES AJOUTS DE SUPPORTS DANS LES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE

1. Nouveaux fonds à formule (FAF)

1.1. Les fonds pour la clientèle intermédiaire et patrimoniale (Prédissime 9, Optalissime, Assurance Fonds Opportunité, Floriane Espace Liberté 2 et Floripro)

Acticcia Vie : la commercialisation a eu lieu du 14 janvier au 15 avril 2014

Acticcia Vie 2 : la commercialisation a eu lieu du 29 avril au 14 août 2014

Acticcia Vie 3 : la commercialisation a eu lieu du 9 septembre au 19 décembre 2014

1.2. Les fonds pour la clientèle patrimoniale (Floriane, Espace Liberté 2 et Floripro)

Trianance 5 : la commercialisation a eu lieu du 14 janvier au 15 avril 2014

Trianance 6 : la commercialisation a eu lieu du 29 avril au 14 août 2014

Acticcia Vie 3 : la commercialisation a eu lieu du 9 septembre au 9 décembre 2014

Trianance 5ans : la commercialisation a eu lieu du 9 septembre au 9 décembre 2014

2. Nouveaux supports obligataires

2.1. Les fonds pour la clientèle intermédiaire et patrimoniale (Prédissime 9, Optalissime, Assurance Fonds Opportunité, Floriane Espace Liberté 2 et Floripro)

UCO Casa indexée Euro Stoxx : la commercialisation a eu lieu du 14 janvier au 17 février 2014

UCO Casa Obligation Immo : la commercialisation a eu lieu du 14 janvier au 17 février 2014

UCO Casa indexée Euro Stoxx 50 : la commercialisation a eu lieu du 28 mars au 30 avril 2014, du 27 mai au 17 juin 2014 et du 25 novembre au 16 décembre 2014

UCO Casa Oblig Immo: la commercialisation a eu lieu 28 mars au 30 avril 2014, du 27 mai au 17 juin 2014 et du 25 novembre au 16 décembre 2014

2.2. Les fonds pour la clientèle patrimoniale (Floriane et Espace Liberté 2)

Néant

3. Nouveaux supports en unités de compte

NOM DU SUPPORT	SOCIETE DE GESTION	CARACTERISTIQUES	PRODUITS CONCERNES		
			Espace Liberté 2	Predissime 9	Floriane
Commercialisés à compter du 22 avril 2014					
Henderson Horizon Global Technology Fund A2	Henderson Fund Management SA	SICAV actions internationales	X		X
Amundi Funds Equity US Relative Value – AHE	Amundi Luxembourg SA	SICAV actions internationales			X
CPR Euro High Dividend - P	CPR Asset Management	FCP actions de pays de la zone euro			X
Fidelity Funds – America Fund A	Fil Luxembourg SA	SICAV actions internationales			X
Fidelity Funds – South Asia Fund A	Fil Luxembourg SA	SICAV actions internationales			X mandat
JPMorgan Funds – US Equity Plus Fund A	JP Morgan Asset Management	SICAV actions internationales	X		X mandat
Barclays Quantitative Merger Arbitrage US Fund A2	Amundi	SICAV actions internationales	X		X mandat
AXA IM FIIS Us Short Duration High Yield	AXA Funds Management SA	FCP obligations et/ou titres de créances internationaux			X mandat
Amundi Credit 1-3 Euro - P	Amundi	FCP obligations et/ou titres de créances libellés en euros	X		X mandat
Amundi Funds Bond Global Aggregate - AHE	Amundi Luxembourg SA	SICAV obligations et/ou titres de créances internationaux	X		X mandat

NOM DU SUPPORT	SOCIETE DE GESTION	CARACTERISTIQUES	PRODUITS CONCERNES		
			Espace Liberté 2	Predissime 9	Floriane
M&G Gobal Dividend Fund A	M & G	SICAV actions internationales	X		X
Edmond de Rothschild US value & Yield	Edmond de Rothschild Asset Management	FCP actions internationales	X		X
JPMorgan Funds – US Equity Plus Fund A	JP Morgan Asset Management	SICAV actions internationales	X		X
Amundi Funds Equity Japan Target – AHE	Amundi Luxembourg SA	SICAV actions internationales	X		
Commercialisé à compter du 20 juillet 2014					
JPMORGAN Europe Strategic Value A EUR Cap	JPMORGAN Asset Management	SICAV actions de l'Union Européenne	X		X
Amundi Funds Bond Euro Inflation	Amundi Luxembourg SA	SICAV obligations et/ou titres de créances libellés en euro	X		X
AXA Im Fixed Income Investments Stratégies US Corporate Bonds Class F Cap EUR hedged	AXA Funds managements SA (Luxembourg)	SICAV obligations et/ou titres de créances internationaux	X		X
AXA World Funds Emerging Short Duration Bonds A Capitalisation USD	AXA Funds managements SA (Luxembourg)	SICAV obligations et/ou titres de créances internationaux	X		X
JPMORGAN Europe Strategic Value A EUR Cap	JPMORGAN Asset Management	SICAV actions de l'Union Européenne	X		X
Amundi Funds Bond Euro Inflation	Amundi Luxembourg SA	SICAV obligations et/ou titres de créances libellés en euro	X		X
AXA Im Fixed Income Investments Stratégies US Corporate Bonds Class F Cap EUR hedged	AXA Funds managements SA (Luxembourg)	SICAV obligations et/ou titres de créances internationaux	X		X
JPMORGAN Europe Strategic Value A EUR Cap	JPMORGAN Asset Management	SICAV actions de l'Union Européenne	X		X
Amundi Funds Bond Euro Inflation	Amundi Luxembourg SA	SICAV obligations et/ou titres de créances libellés en euro	X		X
AXA Im Fixed Income Investments Stratégies US Corporate Bonds Class F Cap EUR hedged	AXA Funds managements SA (Luxembourg)	SICAV obligations et/ou titres de créances internationaux	X		X
AXA World Funds Emerging Short Duration Bonds A Capitalisation USD	AXA Funds managements SA (Luxembourg)	SICAV obligations et/ou titres de créances internationaux	X		
Pictet Clean Energy	Pictet Funds SA (Europe)	SICAV Actions internationales	X		
Pictet Security	Pictet Funds SA (Europe)	SICAV Actions internationales	X		
Pictet Timber	Pictet Funds SA (Europe)	SICAV Actions internationales	X		
AXA World Funds Framlington Europe real Estate Securities A Capitalisation EUR	AXA Funds managements SA (Luxembourg)	SICAV Actions internationales	X		
AXA World Funds Framlington Junior Energy A	AXA Funds managements SA (Luxembourg)	SICAV Actions internationales	X		
Fidelity Funds – Global Industrials Fund	FIL Investment Management SA (Luxembourg)	SICAV Actions internationales	X		
Fidelity Funds – Global Financial Services Fund-A	FIL Investment Management SA (Luxembourg)	SICAV Actions internationales	X		
Fidelity Funds – United Kingdom Fund-A	FIL Investment Management SA (Luxembourg)	SICAV actions de l'Union Européenne	X		
Fidelity Funds – Global Health Care Fund-A	FIL Investment Management SA (Luxembourg)	SICAV Actions internationales	X		
Amundi Funds Internal Demand - AE	Amundi Luxembourg SA	SICAV Actions internationales	X		
Commercialisés à compter du 20 octobre 2014					
TOBAM anti-benchmark emerging Markets Equity Fund A	TOBAM	FCP Actions internationales	X		X
CPR Euro High Dividend P	CPR Asset management	FCP Actions de pays de la zone euro	X		X
AXA World Funds – Emerging Markets Short Duration Bonds A (Hedged) capitalization EUR	AXA Funds Managements SA (Luxembourg)	Compartiment de SICAV Obligations et/ou titres de créances internationaux	X Mandat		X Mandat
JPM US Select Equity Plus A (acc) – EUR (hedged)	JP Morgan Asset Management	Compartiment de SICAV Actions internationales	X Mandat		X Mandat

ANNEXE 4

Glossaire des termes financiers utilisés dans ce rapport

Investment grade : caractérise une dette présentant une forte probabilité de remboursement sans incident et ayant obtenu d'une agence de notation (agence de rating) une note égale ou supérieure à BBB

Private equity : investissement en capital dans des entreprises non cotées

Spread de crédit : écart de taux demandé par les investisseurs pour souscrire de la dette, émise par deux investisseurs différents. Cet écart est généralement exprimé par rapport au meilleur émetteur (en zone euro : l'Etat allemand)

Stress scénarios : scénarios pour lesquels une ou plusieurs variables sont « stressées », correspondant à des niveaux extrêmes à la baisse par rapport aux historiques observés.

Principaux sigles utilisés dans ce rapport

ACPR : L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution est l'organe de supervision français de la banque et de l'assurance.

FAF : Les Fonds à Formules (ou Fonds à Fenêtres) sont des unités de compte proposées avec des méthodes de calcul spécifiques et des périodes limitées.

OPCI : L'Organisme de Placement Collectif Immobilier l'investissement a pour objet d'investir dans le secteur immobilier. Son cadre juridique est largement inspiré de celui des OPCVM.

OPCVM : Les Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières sont des instruments financiers mis au point par des sociétés agréées afin de gérer l'épargne selon une orientation définie à l'avance.

PAB : La Participation Aux Bénéfices est un mécanisme de distribution aux souscripteurs d'assurance vie des bénéfices réalisés grâce à leur épargne

UC : Les Unités de Compte sont des supports d'investissement composant un contrat d'assurance-vie multisupports. Les unités de compte sont majoritairement des organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

UCO : Une Unité de Compte Obligataire est une unité de compte adossée à un portefeuille d'obligations.